

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

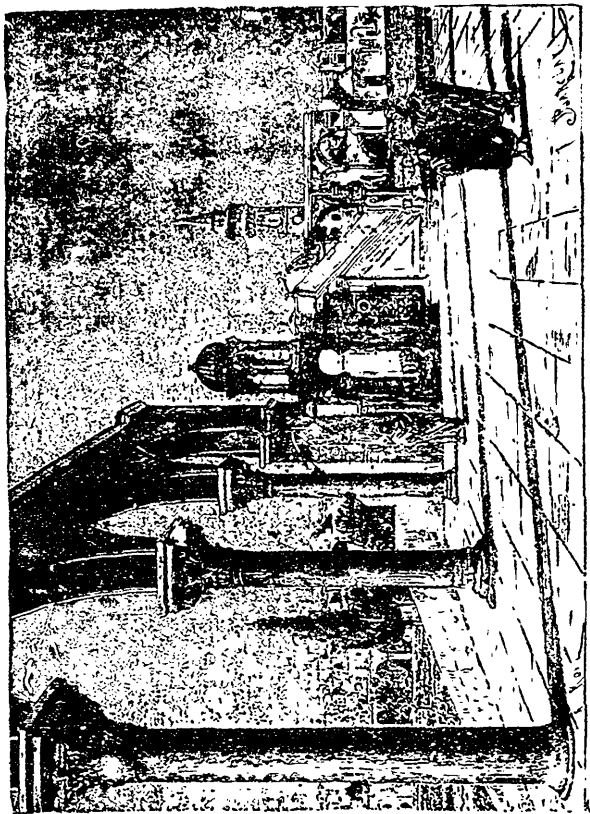
This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

# ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

---

---



Le Minber de la Mosquée d'Omar

## LEGENDE

---

Le Minber ou Mimbar d'Omar est une jolie chaire en marbre blanc, construite au 16<sup>e</sup> siècle et qui a été restaurée dans le siècle présent. Cette chaire, en plein air, fait partie du groupe des gracieux monuments secondaires, qui avoisinent la grande Mosquée d'Omar, comme par exemple :

**KOUBBET EL-MIRADJI.** C'est un charmant petit octogone, consacré au souvenir de l'ascension nocturne de Mahomet. **KOUBBET-EL-ALOUAH** : **KOUBBET-DJIBRAÏL** : **KOUBBET-KIDR.** Ce sont trois petites coupoles portées sur des colonnettes à jour. La première est consacrée au souvenir des Tables de la Loi. La seconde est dédiée à l'archange St. Gabriel. La troisième, dédiée à St-Georges, est peinte en vert (El-Kidr, signifie à la fois St-Georges et : le vert).

**KOUBBET-EL-SILSILEH.** (*Coupole de la Chaîne, appelées aussi par les Musulmans : Tribunal de David*).

*Fiction Musulmane* : Au dire des Musulmans, c'était là que le grand roi David avait établi son Tribunal pour juger le peuple et où Dieu, afin de lui faciliter l'exercice de cette fonction délicate, avait fait descendre du ciel jusqu'à terre une chaîne que les témoins devaient tenir en main quand ils prêtaient serment, ou s'il arrivait que quelqu'un rendit un faux témoignage, un anneau se détachait et découvrait aussitôt le parjure.

# LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

---

*Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration*

---

DEUXIÈME NUMÉRO.—FÉVRIER 1899.

---

## Marie dans la Sainte-Ecriture

---

### Marie dans le Prophète Jérémie

Avant de passer aux *Figures* de Marie dans les autres Prophètes, disons encore un mot du Prophète des *Lamentations* et du mémorable événement qui les a engendrées. Nous y verrons une fois de plus comment la Providence de Dieu a toujours veillé sur son peuple, ce peuple d'où devait sortir le Messie promis, le Fils de la Fille de Juda, l'auguste Vierge Marie. "L'heure fatale sonna enfin. Jérusalem fut prise, le temple brûlé, le roi et les princes emmenés en captivité. Jérémie eut l'amer privilège d'être bien traité par le vainqueur. Il fut délivré de prison ; on lui laissa le choix d'aller à Babylone ou de demeurer en Judée. A Babylone, c'étaient les honneurs ; à Jérusalem, c'était la désolation. Il n'hésita pas ; il resta au milieu des ruines de la cité sainte et se retira ensuite à Masphat. Il avait consacré quarante ans de sa vie à prévenir ou à atté-

nuer les malheurs qui venaient de fondre sur sa patrie ; n'ayant pu les empêcher, il voulut du moins les partager. Sur les débris fumants de Jérusalem et du temple, il composa ces immortelles *Lamentations*, où son exquise sensibilité se manifeste d'une manière si touchante. Il les écrivit, d'après la tradition, au nord de Jérusalem, dans la grotte qu'on appelle aujourd'hui la grotte de Jérémie. Aucune langue ne possède d'élegie comparable à celle de ce prophète, qui avait tant aimé la ville et la maison de son Dieu, sans pouvoir les sauver. Jamais poète n'a su accumuler comme lui les images de la désolation et rendre la douleur plus sympathique.

Godolias, fils d'Ahicam, protecteur de Jérémie, avait été institué, par Nabuchodonosor, gouverneur de la Judée, après la ruine de Jérusalem. Les malheureux restes de Juda eurent alors quelques moments de répit, mais l'assassinat de Godolias par Ismaël et ses complices attira de nouveaux malheurs sur la Palestine. Le peuple craignit que le meurtre du gouverneur ne fût puni sur toute la nation. On consulta Jérémie sur ce qu'il y avait à faire. Il conseilla de rester en paix en Judée, mais il ne fut pas écouté. La foule était décidée à s'enfuir en Egypte : comme autrefois, elle accusa Jérémie et Baruch de trahison et elle les emmena tous les deux de vive force dans la vallée du Nil. Il est facile d'imaginer com-

bien l'exil en Egypte, ce pays dans lequel Jérémie avait toujours vu la source fatale de la ruine de sa patrie, dut lui être odieux. C'est là à Taphnès (Daphné), près de Péluse, dans la Basse Egypte, que cette lampe qui ne tardera pas à s'éteindre jette ses dernières lueurs (1). Ses paroles sont plus énergiques que jamais, il rappelle tout ce que Dieu lui a dit sur les Chaldéens, qu'il nomme serviteurs de Dieu. Nabuchodonosor élèvera son trône dans le lieu même où il leur parle, dans cette ville où ils sont allés chercher un refuge, ce qui s'accomplit en effet la 33<sup>e</sup> année du règne de Nabuchodonosor. Il reprend avec véhémence les Juifs qui s'abandonnent à l'idolâtrie. Après ce dernier acte de vigueur prophétique, tout est incertain. Selon une tradition chrétienne assez bien établie, il mourut martyr, lapidé à Taphnès par les Juifs irrités de ses remontrances.

Ainsi vécut et mourut le prophète d'Israël—  
*dont les douleurs n'ont été comparables à aucune douleur—l'homme qui a vu les afflictions (2).*"

"La captivité (de Babylone) fut la période la plus critique de l'histoire du peuple de Dieu. La blessure qui l'avait frappée au cœur semblait incurable : son indépendance était perdue, sa nationalité paraissait morte à jamais ; Jérusalem

---

(1) C'est là aussi que d'après la tradition, le prophète aurait fabriqué de ses propres mains, l'antique *Statue* du sanctuaire de Puy.

(2) Manuel Biblique : Tom. II.

salem, la ville sainte, était détruite ; la race de David, prisonnière ; le temple lui-même, la maison où habitait Jehovah, n'était plus qu'un monceau de ruines ; le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, aux yeux des hommes, avait été vaincu par les dieux de Nabuchodonosor et des Chaldéens ; les vases sacrés qui servaient à son culte étaient devenus la proie des vainqueurs, et maintenant on les montrait, comme des trophées, dans la grande Babylone, aux adorateurs de Nébo et de Mérodach. La vraie religion elle-même n'allait-elle pas sombrer, avec la nationalité juive, dans cette grande catastrophe ? Comment le dépôt de la révélation, confié à Israël, pourrait-il être sauvé dans ce naufrage ? Qui resterait fidèle au Seigneur, puisqu'il n'avait pu ou voulu défendre les siens ? " Dieu ne nous regarde plus, disaient les Juifs, Jehovah a abandonné la terre d'Israël."

La vue de la prospérité de Babylone, comparée à la désolation de Juda et de Jérusalem, n'était guère propre à ranimer la foi des vaincus en la Providence divine, mais devait au contraire devenir l'occasion de tentations nouvelles.

Les exilés avaient quitté la Palestine, pleins de l'idée qu'il n'y avait rien sans doute au-dessus de leur capitale. Quelle impression dut produire sur leur esprit, non encore habitué à de tels spectacles, la vue des splendeurs de la grande Babylone ?

## II.

## Le quatrième Mystère du T.-S. Rosaire

## LA PRÉSENTATION DE JÉSUS AU TEMPLE.

*Enseignements pratiques qui découlent de cet admirable mystère. (Suite et fin.)*

Tous les états chrétiens sont saints, je n'ai point à vous l'apprendre. Ils sont saints parce que en tous l'homme se donne et appartient à Dieu comme à son souverain Maître, et promet d'accepter d'abord, puis d'accomplir toutes ses volontés déclarées. Tel est l'état où nous place le Baptême, et davantage celui où le sacrement de Confirmation nous élève. A ses degrés divers, ce double état d'enfance et de virilité divines, de fils du Père céleste et de soldats du Christ, nous laisse néanmoins dans l'état commun des fidèles. Il y en a d'autres qui sont de beaucoup supérieurs au premier. Ce sont les états des consacrés, quels que soient d'ailleurs le degré et la forme de leur consécration. Ainsi les clercs, depuis les tonsurés jusqu'aux évêques ; ainsi les religieux, les vierges et les veuves qui se lient par des vœux. Dieu, selon certaines règles de sa sagesse qui nous sont inconnus ici-bas, et par un exercice de sa libre souveraineté, envoie à qui il lui plaît les grâces de ces sublimes états, et d'abord celle qui permet d'y entrer sans être impie ou téméraire, grâce qu'on nomme la vocation.



Ah ! qui que vous soyez, comprenez, respectez, confessez de cœur et de conduite ces droits de Dieu si indiscutables, si augustes, et dont l'exercice toujours légitime et sacré, est si divinement profitable à tous ceux sur qui il s'exerce. Remarquez d'ailleurs qu'ici, chose admirable ! Dieu qui a tout droit, ne commande point ; il conseille, il appelle, il exprime un désir, il prend la forme de l'invitation, parfois presque de la prière : c'est à faire fondre le cœur. Toute vocation divine devrait, dès que nous la sentons, nous enivrer et nous confondre ; mais ce que Dieu y joint de discrétion et de respect, jette l'âme éclairée qui y pense avec foi dans des abîmes de stupeur et d'amour. De ce qu'une vocation au sacerdoce ou à la vie religieuse contient de bonté miséricordieuse, d'amour insigne et témoigné, de libéralité généreuse, de mystérieuse prédilection et de complaisance ; de ce que la créature y reçoit de grandeur, de puissance, de liberté, de paix, de joie, de fécondité et de gloire, on ne peut pas même en dire ce que Notre-Seigneur dit dans l'Apocalypse du nom nouveau conféré au bienheureux qui a vaincu : " Nul ne le sait hormis qui le reçoit ", car celui qui en est favorisé n'en connaîtra jamais le prix ni la mesure.

Vous tous donc à qui Dieu daigne envoyer ce souffle de son Esprit dont un si petit nombre est touché sur la terre ; vous que le Père des miséricordes regarde avec une si spéciale

tendresse ; vous que Jésus appelle nommément à " monter plus haut " que les autres convives à la table de son festin, humiliez-vous, mais rendez grâces et empressez-vous d'obéir. Sachez que le jour de cette invitation du Christ, de ce regard du Père céleste et de ce souffle de l'Esprit Saint est pour vous l'un de ces jours divins dont le Prophète écrit que sept soleils à la fois les éclairent. C'est entre tous un jour que le Seigneur a fait, un jour de fête et de triomphe. Que si cet appel d'en haut vous rend grave quelques instants, ce n'est qu'une grâce ajoutée aux autres, car il est manifeste alors que, dans la douce clarté qui vous attire, Dieu vous montre déjà ce qu'il y a d'austère et de saint dans le devoir que vous crée cet appel et dans la carrière de vertu qu'il ouvre devant vous. Soyez donc graves, j'y consens, mais sans tristesse, vous souvenant que Dieu " aime qu'on donne avec joie." Venez, hâtez le pas et présentez-vous à lui comme Jésus, c'est-à-dire par la médiation, par le cœur, par les mains de Marie qui, en offrant son Fils dans le Temple, y a offert tout son corps mystique. Constituez-vous les serviteurs intimes, les amis familiers, le domaine exclusif de Dieu ; ne quittant d'ailleurs le monde que pour contribuer à sanctifier et à sauver le monde, en union avec ce premier et indispensable Sauveur qui est Jésus : car, vous le savez et le voyez de nouveau dans ce mystère, le Christ ne devient le bien de tous

qu'en étant authentiquement le consacré de son Père, son bien propre, inaliénable et éternel.

Et vous qui avez reçu la grâce divine de la paternité, vous pères et mères, déjà si bien entrés dans les puissances de Dieu, que par lui et comme lui vous transmettez la vie; vous qui, à l'image et à la ressemblance du Père céleste, enfantez de vrais fils. dites-vous ce que Marie s'est tant dit à elle-même, que pour vôtres qu'ils soient et obligés par Dieu à une piété envers vous qui précède et domine toutes leurs obligations envers les autres hommes, ils sont pourtant plus encore à Dieu qu'à vous, et que le Christ, en les baptisant, leur a dit: "Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi."—"Ne donnez à personne sur la terre le nom de père (entendu dans un sens absolu ou souverain); car, vous n'avez tous qu'un père, celui qui est dans le ciel; comme aussi, et dans le même sens, n'appellez personne ici-bas votre maître, car vous n'avez qu'un maître qui est le Christ." N'oubliez pas, parents chrétiens, ces grandes et impérissables doctrines. Qu'elles restent comme un phare allumé devant vous pour éclairer et décider vos pensées, vos sentiments, vos actes. N'est-il pas simple que vos droits, vos intérêts humains, votre affection pourtant si juste, plient, cèdent, se taisent, disparaissent devant les droits de Dieu?

Que si donc pour sa gloire, pour le service de son Eglise, qui est aussi celui des patries et du genre humain tout entier ; si pour l'honneur et le bonheur de vos enfants, pour votre propre honneur et votre profit, que jamais il ne sépare du leur, Dieu vous demande pour lui ces créatures chéries qui sont vos fils et vos filles, et dont, pour un temps et dans une mesure, il vous a confié le dépôt, ne murmurez pas, ne vous révoltez pas, n'y prenez point un sujet de scandale ; ne retenez point le dépôt, ne confisquez pas par égoïsme un bien que Dieu réclame par charité et qu'après tout il pourrait bien vous reprendre autrement, la mort étant aussi l'un des appels qu'il fait aux hommes. Ne violez point ses droits, ne risquez point de l'irriter, ne le forcez pas à vous punir ou même à vous moins bénir, laissez vos enfants libres, et plutôt que de les arrêter, de les tenter imprudemment, de les tourmenter injustement, fortifiez-les, exhortez-les, bénissez-les ; puis comme MARIE, la mère des mères, présentez-les vous-mêmes au Temple. Soyez humbles en ceci comme des sujets qui obéissent au prince et lui paient un tribut ; soyez pieux comme des enfants qui embrassent à plein cœur la volonté de leur père ; soyez reconnaissants parce que, je le répète, une vocation sacerdotale ou religieuse est pour l'élu et pour tous ceux à qui le sang ou l'affection le lie, une grâce éminente et un bienfait sans prix ; enfin montrez-vous gé-

néreux, car Dieu ne vous défend pas, non plus qu'il ne l'a fait à MARIE, de sentir que l'accomplissement d'un si beau devoir et l'abandon extérieur d'un enfant à Dieu, impliquent un sacrifice, sont une violence à la nature sensible et contiennent une vraie et parfois très-amère douleur. La foi en triomphe sans trop de peine, mais ce triomphe de la foi est l'œuvre de la générosité (1) (FIN).

### III

## RELIQUES INSIGRES.

### LA VRAIE CROIX.

### LES SAINTS CLOUS.

Les saints Clous ont été conservés à Constantinople jusqu'en 550, le saint Mors jusqu'au XIIIe siècle. Sans doute une partie fut transportée en Occident par saint Grégoire le Grand, légat du Saint-Siège à Constantinople, d'où il revint à Rome en 585 avec de très précieuses reliques, parmi lesquelles il s'en trouvait quelques-unes de la Passion de Notre-Seigneur.

RELIQUES DES CLOUS.—Pour expliquer le grand nombre de clous répandus dans le monde, on a prétendu que tous les assemblages de la Croix avaient été maintenues avec des clous, qu'il y en avait à la traverse de la croix,

(1) Entretiens sur les Mystères du Saint Rosaire.

au support, au titre..... Nous avons dit ce que nous pensions de ces opinions sans fondement.

Il est plus raisonnable de croire que leur multiplicité vient de ce que quelques-uns ont été combinés avec un peu de limaille des véritables, et qu'une petite quantité d'un de ceux-ci, insérée dans un clou ordinaire, suffit pour faire substituer l'image au vrai Clou. De plus on a fabriqué des modèles qui avaient touché aux vraies reliques, et qui dans la suite des temps ont pu passer pour la relique elle-même. On sait, entre autres, que saint Charles Borromée a envoyé un de ces clous à Philippe II, roi d'Espagne.

D'après l'indication de Richa (1), j'ai cherché et vu à Florence, au couvent degli Angioli, un clou qui, d'après l'inscription qui l'accompagne, aurait été l'un des douze fabriqués avec un de ceux de Notre-Seigneur et un mélange de fer étranger (2).

Voici d'après l'écrivain Juste Fontauini, les lieux où l'on vénérât des saints clous :

- 1o. Aix-la-Chapelle.
- 2o. Ancône, dans la cathédrale.
- 3o. Bamberg.

(1) Richa, Notice historique des églises de Florence, 1757.

(2) Ce clou est un des douze fabriqués par l'empereur Constantin, à l'instigation de la Bienheureuse Hélène, d'un des trois Clous de Notre-Seigneur, détrempté et fusionné avec la quantité de fer étranger qui a servi à confectionner les XII clous en l'honneur des XII Apôtres. Celui-ci est l'un des XII Il fut la propriété de Napoléon des Ursins. (Richa).

40. En Bavière, au couvent d'Andechs.
50. Carpentras, le saint Mors.
60. Catane en Sicile
70. Colle en Toscane.
80. Cologne.
90. L'Escorial en Espagne.
100. Milan.
110. Monza, près Milan.
120. Naples, au monastère de Saint Patrice.
130. Nuremberg, à l'église de la Ste. Vierge.
140. Paris.
150. Rome, 2 clous } Sainte-Croix-in-Jérusalem  
Santa-Maria-in-Campitelli.
160. Sienne, à l'hôpital Ste Marie de l'Échelle.
170. Spolète.
180. Torcello, près Venise, à Saint-Antoine.
190. Torno, sur le lac de Côme, Milanais.
200. Toul.
210. Trèves.
220. Venise, 3 clous.
230. Vienne en Autriche.

A ces villes il convient d'en ajouter d'autres omises par Fontanini.

10. Arras, d'après M. le Chevalier de Linas.
20. Compiègne, une pointe.
30. Cracovie en Pologne.
40. Florence.
50. Lagny, en France.
60. Troyes.

Vingt-neuf villes au moins ont donc, ou croient avoir des vrais clous du crucifiement

de Notre-Seigneur, ce qui en fait trente-deux en comptant deux à Rome et trois à Venise. Il n'y a pas lieu de s'étonner de cette quantité si l'on se rapporte à ce que nous avons dit plus haut, et si l'on pense que la nature de ces reliques se prêtant à une grande division, chacune à la rigueur, dans le modèle qui lui reste, pourrait avoir une parcelle des véritables.

---

#### IV

### Faveurs obtenues

Champlain, 10 octobre 1898.

Monsieur le gérant,

Après avoir été déclaré incurable par trois médecins d'une paralysie de nerfs à la figure qui me causait de violents maux de tête et qui m'affaiblissait beaucoup la vue, j'ai été en pèlerinage au Cap de la Magdeleine, ce qui me causa un grand soulagement. Je promis à N.-D. du Rosaire, si elle me guérissait de faire un autre pèlerinage à pied, avec promesse de publier ma guérison dans les Annales. La Sainte Vierge m'a exaucée : je suis complètement guérie. Gloire en soit rendue à Marie. DAME DENIS GRAMMONT.



St Gabriel Stratford (Lake Aylmer)

19 novembre 1898.

Monsieur le gérant,

Voilà 4 ans, deux de mes enfants ont été guéris d'une maladie de peau : ils avaient toujours eu cette maladie. Le premier avait 2 ans et 8 mois et l'autre 1 an. J'avais fait soigner le premier par deux docteurs : il rempirait toujours. Je me suis abonné aux Annales du T. S. Rosaire, dans l'intention d'obtenir leur guérison : ma femme et moi nous avons dit le chapelet tout le mois d'octobre : nous avons fait usage des *Roses Bénites*, en promettant de faire publier dans les Annales leur guérison. Au bout de neuf mois, ils étaient parfaitement guéris.  
ETIENNE COTÉ.

P. S.—Ces faveurs avaient été adressées au gérant des Annales, longtemps avant la présente date : notre lettre s'est égarée. Je suis encore redevable personnellement d'une guérison que je regarde comme miraculeuse : c'est une maladie dont je souffrais moi même et qui résista aux soins des médecins. J'ai récité avec mon mari *vingt-cinq* Rosaïres et la compatissante Reine du Rosaire nous a exaucés. DAME ETIENNE COTÉ.

SAINT BARNABÉ : Mon fils était en pays étranger : je n'avais pas eu de nouvelles depuis plusieurs années, après avoir écrit à plusieurs places

et beaucoup prié, je le croyais mort. Je l'ai fait recommander aux prières du T. S. Rosaire, et 15 jours après, je reçus une lettre de lui-même, m'annonçant qu'il était dans l'armée américaine. Je le recommande de nouveau, afin qu'il revienne et que la Vierge du Cap le protège.—Ma famille a été préservée des fièvres dont 3 de mes enfants étaient menacés : DAME C. C. R.—J'étais atteint des fièvres typhoïdes. Après une neuvaine à N. D. du Rosaire et avec promesse d'un pèlerinage au Cap, je fis usage de la petite image du Rosaire. Les fièvres ont été détournées : je suis guéri. G. GÉLINAS.—J'étais atteinte d'une maladie contagieuse et par la protection de N. D. du Rosaire, elle ne s'est communiquée à aucun membre de la famille. J'ai pu me lever seule et donner les soins nécessaires à mon jeune bébé de 8 mois, sans danger de contagion aucune : UNE AB.

J'étais sourde de naissance et ma surdité allait en augmentant. Je me suis adressée à N. D. du Rosaire et j'ai été exaucée : UNE AB.

ST PIERRE LES-BECQUETS : Dame Vve. A. B. a été guérie d'une rechute de rhumatisme inflammatoire après la promesse d'une messe et d'un Pèlerinage au Sanctuaire du Cap.—MONTMAGNY : Delle P. C. guérie d'un mal d'estomac par l'usage des *Roses Bénites*.—ST. BARNABÉ : J'ai obtenu la guérison d'une maladie grave, après plusieurs Neuvaines et la promesse d'un Pèlerinage au Cap : DAME E. B.—ST. SÉVE-

BIN : J'ai obtenu ma guérison après une Neu-  
 vaine à la Reine du T. S. Rosaire : E. T.—GRON-  
 DINES : J'avais une maladie grave et j'ai obte-  
 nu ma guérison, après la promesse d'un Pèle-  
 rinage au Cap : UNE AB.—ST. MAURICE : Après  
 un refroidissement j'eus mal à une épaule :  
 c'était dangereux. La Vierge du Cap m'a obte-  
 nu ma guérison, ainsi que celle de ma petite  
 fille de 7 ans qui souffrait d'un gros mal de  
 tête : H. F.—POINTE-DU-LAC : Une tertiaire  
 guérit d'un reliquat de grippe qui lui faisait  
 cracher le sang et la menaçait de la consom-  
 ption.—LOWELL : MASS : Ma petite fille, tombée  
 gravement malade et soignée avec peu de suc-  
 cès par les médecins a été guérie, après la pro-  
 messe de faire brûler 10 lampes, l'espace d'un  
 jour au Sanctuaire du Cap : DAME P. BEAURE-  
 GARD.—YAMACHICHE : Guérison d'une grande  
 douleur à un doigt : UNE AB.—GENTILLY :  
 J'ai été guéri d'un mal à un genou et ma mère  
 d'un mal dans le dos : toutes deux nous som-  
 mes actuellement très-bien : A. C. et DAME J.  
 C.—BERTHIERVILLE : J'ai été guérie d'une  
 maladie grave et mon petit garçon d'un mal à  
 la gorge : DAME O. T.—ST JEAN DESCHAIL-  
 LONS : Mon enfant a été guéri d'un grand mal  
 de gorge. J'ai été guérie moi-même d'une autre  
 maladie : ma petite fille a été guérie d'un  
 mal d'oreilles par l'usage des *Roses Bénites* et  
 après la promesse d'un Pèlerinage et d'une  
 messe au Sanctuaire du Cap : DAME M. H.—

ST. THÉCLE : Une guérison : C. M.—BÉCAN-  
COUR : Une guérison : UNE AB.—ST. CASIMIR :  
Une enfant de Marie a obtenu la faveur de  
connaître sa vocation.—Une faveur : D. T. G.

Actions de grâces à la douce Reine du T. S.  
Rosaire pour un très grand nombre d'autres  
Faveurs signalées, obtenues, dans les derniers  
mois de l'an 1898 par sa toute-puissante et mi-  
séricordieuse intercession.

ST GRÉGOIRE : Une faveur, après la promesse  
d'une grand'messe au Sanctuaire du Cap : UNE  
ABONNÉE.—VALLEYFIELD : 1 faveur : DAME J.  
M.—STE SOPHIE DE LÉVRARD : 1 faveur : DAME  
W. T.—LOWELL MASS. : 3 faveurs, après une Neu-  
vaine : UN AB.—BERTHIERVILLE : 1 faveur : C.  
T.—GENTILLY : 1 faveur : UN AB.—ST HYACIN-  
THE : 2 faveurs : DAME Ls. G. E.—ST BARNABÉ :  
1 faveur : une personne accusée dont la cour a  
reconnu l'innocence.—TROIS RIVIÈRES : Une  
Enfant de Marie, sans nouvelles de son père  
parti au Klondyke, reçoit de lui, à l'instant, une  
lettre, il est en bonne santé.—ST TITE : Plu-  
sieurs faveurs : UNE AB.—VICTORIAVILLE :  
Plusieurs grâces particulières : DAME T. D.—  
ST ROMAIN : Faveurs spirituelles et temporel-  
les : T. C.—SHERBROOKE : Plusieurs faveurs :  
UN AB.—TROIS-RIVIÈRES : Une faveur signa-  
lée : UN ENFANT DE MARIE.

## RECOMMANDATIONS AUX PRIERES

10. Une centaine de voyageurs.
20. Neuf jeunes filles pour connaître leur vocation.
30. Trois jeunes garçons pour connaître leur vocation.
40. Deux pères de famille adonnés à la boisson.
50. Dix jeunes garçons et une jeune fille éloignés de leurs devoirs religieux.
60. Vingt mères de famille pour grâces spéciales.
70. Une jeune femme pour grâce très-spéciale.
80. Plusieurs malades.
90. Deux jeunes filles menacées de pulmonie.
100. Une communauté religieuse pour obtenir le succès dans une affaire importante.
110. Un curé et ses paroissiens pour obtenir un prompt règlement dans une affaire délicate.
120. Plusieurs personnes pour grâces spéciales.
130. Un prêtre malade.
140. Décès.—George Lacroix, Cap de la Magdeleine.

*Imprimatur.*

† L. F., Evêque des Trois-Rivières